



Ville de
Maule

Liberté
Égalité
Fraternité

ARRETE PORTANT AUTORISATION DE TRAVAUX

26 Chemin de la Cressonnière

Entre le 26 septembre 2024 et le 10 octobre 2024

Remise à niveau regard paragel

N/Réf. : HC/NB/EF – Arrêté n° 2024 - 187

Nous, Maire de la commune de Maule,

Vu le Code de la Route, spécialement l'article R.225,

Vu le code des collectivités locales et notamment les articles L.2212-2, L.2213-1, L.2213-2 et suivants,

Vu l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière modifiés par les textes subséquents,

Vu la demande travaux au 26 Chemin de la Cressonnière à Maule, travaux demandés et exécutés par SUEZ – 42 rue du Président Wilson – 78230 LE PECQ pour une remise à niveau d'un regard paragel.

Considérant que ces travaux nécessitent une interdiction de stationnement pendant toute la durée des travaux.

ARRETONS

ARTICLE 1 – Le **jeudi 26 septembre 2024**, l'entreprise SUEZ procédera à des travaux de remise à niveau d'un regard paragel Ces travaux nécessiteront une interdiction circulation et de stationnement sur la zone travaux avec la mise en place d'une signalisation temporaire gérée par l'entreprise en charge des travaux au niveau du 26 Chemin de la Cressonnière.

ARTICLE 2 - Tout véhicule contrevenant aux dispositions de l'article 1 du présent arrêté fera l'objet d'un procès-verbal.

ARTICLE 3 - Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Monsieur le Lieutenant commandant le Centre de Secours de Maule,
- Monsieur le Major commandant la Brigade de Gendarmerie de Maule,
- Messieurs les Policiers Municipaux,
- Madame BRIGNOLI, Directrice des Services Techniques,
- Le demandeur.

Fait à Maule, le 23 septembre 2024



Hervé CAMARD

Pour le Maire et par délégation,
Le Maire-Adjoint délégué à l'urbanisme et
aux travaux.

Hôtel de Ville

BP 50 - Place de la Mairie - 78580 Maule

Tél. 01 30 90 49 00 - Fax 01 30 90 96 48 - contact.mairie@maule.fr - www.maule.fr